



COMMUNIQUE

RAPPORT ANNUEL DE BANK AL-MAGHRIB AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, aujourd'hui mercredi 29 juillet 2020 (8 Dhou Al Hijja 1441 A.H.) au Palais Royal de Tétouan, Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, qui a présenté au Souverain le Rapport annuel de la Banque centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2019.

Dans son allocution devant Sa Majesté le Roi, Monsieur Jouahri a indiqué que, pâtissant d'un environnement externe globalement défavorable et de mauvaises conditions climatiques, la croissance de l'économie nationale a décéléré à 2,5%. Toutefois, le taux de chômage a reculé à 9,2%, suite à la création d'un nombre important d'emplois dans le secteur des services.

Au niveau des équilibres macroéconomiques, M. le Wali a précisé que le déficit budgétaire s'est accentué à 4,1% du PIB, et que le déficit du compte courant s'est atténué à 4,1%. Les afflux d'investissements directs étrangers ont atteint 33,5 milliards de dirhams et les avoirs officiels de réserves se sont établis à un niveau équivalent à 6 mois et 8 jours d'importations. En outre, l'inflation a connu une forte décélération à 0,2%, reflétant principalement la baisse des prix des produits alimentaires et des carburants.

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a maintenu l'orientation accommodante de sa politique monétaire, en élargissant ses mesures non conventionnelles et en réduisant le taux de la réserve monétaire à 2%, ce qui a contribué à un recul des taux d'intérêt et à l'accélération du crédit bancaire.

Par ailleurs, M. Jouahri a souligné que l'année a été particulièrement marquée par l'élan enclenché par l'appel de Sa Majesté le Roi pour l'appui et le financement des PME, des jeunes porteurs de projets, et des diplômés. En réponse à cet appel, le Gouvernement et Bank Al-Maghrib, en collaboration avec le système bancaire, ont élaboré un programme ambitieux axé sur la création de nouveaux fonds de garantie. De plus, la Banque a assoupli ses règles prudentielles et mis en place un mécanisme de refinancement illimité à un taux d'intérêt préférentiel de 1,25%.

Concernant la Réforme du marché des changes, M. Jouahri a signalé que la première phase s'est déroulée dans de bonnes conditions, permettant ainsi aux autorités d'entamer la deuxième étape du processus.

Le Wali de Bank Al-Maghrib a indiqué qu'à travers le bilan de l'année 2019, qui conclut celui d'une décennie entière, il ressort qu'en dépit du renforcement de sa position externe grâce à sa stabilité, le Maroc affiche une performance interne insuffisante pour engendrer une amélioration tangible et à grande échelle des niveaux de vie. Ce sont d'ailleurs de tels constats, a indiqué M. le Wali, qui ont amené Sa Majesté le Roi à mettre en place la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement.

De plus, tenant compte de l'impact du choc pandémique actuel, qui ne se limiterait vraisemblablement pas au court terme, M. Jouahri a rappelé la nécessité de renforcer les politiques visant à consolider la résilience sociale et économique du pays. A cet égard, M. le Wali a souligné que le premier pilier de cette résilience est la protection et la valorisation du capital humain, qui exige de raffermir l'investissement dans le système sanitaire, et d'accélérer la refonte de la politique sociale pour un ciblage plus efficace des bénéficiaires. En sus, le déploiement de la loi cadre de la vision stratégique de l'éducation et la formation requiert des moyens humains et matériels conséquents ainsi que la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes pour qu'elles remplissent leurs engagements, tout en veillant à sa mise en œuvre dans les délais impartis.

Cette résilience, ajoute M. le Wali, requiert de rehausser la compétitivité de l'économie et d'accélérer sa croissance. A cet effet, il faudrait, conformément à l'appel de Sa Majesté, mettre en place une nouvelle génération de grands plans sectoriels cohérents et harmonieux, susceptibles de servir de pilier au modèle de développement dans sa nouvelle version. Aussi, plusieurs réformes à caractère transversal doivent être poursuivies, dont notamment la nouvelle charte de l'investissement, le déploiement du nouveau cadre des partenariats publics privés, le chantier de la régionalisation avancée, la réforme de la fonction publique et celle des systèmes de retraite.

Au niveau des finances publiques, le Wali de Bank Al-Maghrib a souligné la nécessité de préserver l'équilibre budgétaire et sa soutenabilité, rappelant que les circonstances actuelles offrent l'opportunité pour une véritable optimisation des dépenses publiques et une accélération de l'adoption de la loi-cadre prévue pour la concrétisation des recommandations des dernières assises nationales de la fiscalité.

Sur un autre volet, M. Jouahri a rappelé qu'il est essentiel d'accélérer la mise en place du cadre légal et réglementaire pour la concrétisation des orientations fixées par la charte de l'environnement. En outre, il a souligné que la crise actuelle constitue une occasion pour saisir les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies et reconnaître la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'une stratégie digitale globale tenant compte de la cohérence et de la complémentarité des parties prenantes.

A la fin, le Wali de Bank Al-Maghrib a souligné que grâce à la clairvoyance de Sa Majesté, le Maroc a pu contenir la pandémie et atténuer son impact, et que les conclusions de la Commission sur le Modèle de Développement, mise en place par Sa Majesté, devraient contribuer à la formulation d'une nouvelle vision post-crise.

Néanmoins, au regard de la conjoncture internationale et nationale actuelle, toutes les forces vives du pays sont appelées, plus que par le passé, à dépasser les considérations personnelles et partisans et se mobiliser derrière sa Majesté pour préserver et consolider les acquis de

notre pays afin de lui permettre de sortir de cette crise plus résilient et mieux préparé à poursuivre son combat pour une croissance accélérée, durable et inclusive.